LE P'TIT DJEUVNO

Mot du Maire

Je vous souhaite à tous une belle année 2025 ; qu'elle vous apporte du bonheur, la santé et une pleine réussite dans vos projets ;

et vous attends à la cérémonie des vœux le vendredi 17 janvier à 19 heures à la salle du Roiset.

Nolwenn BAUCHÉ. Bonne lecture,

Informations communales



Meilleurs vœux 2025



Nolwenn BAUCHÉ, Maire de Guéhenno, les adjoints et les conseillers municipaux

Vous souhaitent une excellente année 2024 et vous convient à la cérémonie des vœux

Le Vendredi 17 Janvier 2025 à 19h

à la Salle des fêtes du Roiset

Mairie 4 Rue Nationale 56420 Guéhenno Tél: 02 97 42 29 89 - Mail: accueil@guehenno.bzh

Collecte sapins de Noël naturels

La municipalité organise une collecte de sapins de Noël (naturels), un dépôt a été organisé impasse des Bruyères. Ils seront par la suite compostés.

Du nouveau à Guéhenno

Reymond Jean-Baptiste de La Ville Martel s'est installé en tant que menuisier charpentier.

MCE-56. 06-82-48-54-74. Mce-56@hotmail.com



Menuiserie générale: · pose d'ouvertures bois ,alu et pvc · pose parquets, lambris .escaliers. · ponçage de parquets · pose de portes et cloisons sèches Charpentes: pose de terrasses pose de bardages création et pose de charpentes Extensions: ossature bois

Informations intercommunales



Centre Morbihan Communauté

Horaires des déchetteries à partir du 1er janvier 2025

	Saint Jean Brév	elay
Lundi	8h30 - 12h30	14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h30	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h30	14h - 18h
Jeudi	/	/
Vendredi	8h30 - 12h30	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h30	14h/18h

ardi 8h30 - 12h30 14h - 18h credi 8h30 - 12h30 14h - 18h cudi / / dredi 8h30 - 12h30 14h - 18h		Sailit Jeali Dievelay		
rcredi 8h30 - 12h30 14h - 18h eudi / / dredi 8h30 - 12h30 14h - 18h	ındi	8h30 - 12h30	14h - 18h	
udi / / dredi 8h30 - 12h30 14h - 18h	ardi	8h30 - 12h30	14h - 18h	
dredi 8h30 - 12h30 14h - 18h	credi	8h30 - 12h30	14h - 18h	
	ıdi	/	1	
nedi 8h30 - 12h30 14h/18h Same	dredi	8h30 - 12h30	14h - 18h	
	medi	8h30 - 12h30	14h/18h	

Moreac				
Lundi	/	1		
Mardi	/	/		
Mercredi	8h30 - 12h30	14h - 18h		
Jeudi	/	/		
Vendredi	/	/		
Samedi	8h30 - 12h30	14h - 18h		

Naizin Mardi 10h -12h 15h -18h Mercredi Jeudi Vendredi 10h -12h 14h - 18h Samedi

JANVIER 2025



Votre Mairie

Pour nous contacter: Tél. 02 97 42 29 89 accueil@guehenno.bzh

Horaires Mairie

Tous les matins du lundi au samedi de 9h à 12h Le mardi et le jeudi De 14h à 17h

<u>Permanences des élus</u>:

Nolwenn BAUCHE, Maire Permanence le samedi matin sur rendez-vous

CCAS:

Permanence sur rendez-vous

Infos Pratiques

MÉDECIN DE GARDE:

composez le 15 qui vous orientera vers le service de régulation PHARMACIE: appeler le 3237

GYM DOUCE

Tous les mardi de 10h à 11h à la salle du Roiset. 4€ la séance - 30€ le trimestre.



PLANNING BIBLIOTHÈQUE

Ouverture

les vendredis : 10/01 ; 17/01 ; 24/01; 31/01; de 17h00 à 18h30. les dimanches : 12/01 ; 19/01 ; 26/01; 02/02; de 10h30 à 12h.

Le prêt de livres est gratuit.

Le jeudi : Fermée

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Brénolo est ouverte:

Du lundi au samedi: 08h30-12h30 / 14h00-18h00

Responsable publication: Mme Nolwenn BAUCHE imprimé par : Mairie de Guéhenno

Informations intercommunales suite



<u>BlaBlaCar Daily : opérateur officiel du covoiturage</u> sur le territoire

Centre Morbihan Communauté encourage la pratique du covoiturage sur son territoire. Depuis du 1er juin 2024, une aide financière est attribuée pour tout trajet enregistré sur l'application BlaBlaCar Daily : Les conducteurs recevront au minimum 1,50 € à chaque covoiturage et le trajet devient gratuit pour le passager.

Comment cela fonctionne?

Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily et indiquez vos déplacements quotidiens. L'application vous mettra en contact avec les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

Outre la mise en relation de covoitureurs, BlaBlaCar Daily vous permet d'inviter en quelques clics les personnes que vous connaissez et avec lesquelles vous souhaitez covoiturer.

Vos avantages

Le conducteur reçoit une compensation de 1,50 € à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet est financé à 100% grâce au soutien de Centre Morbihan Communauté. Les trajets éligibles concernent l'ensemble des trajets réalisés avec pour point d'arrivée et/ou de départ une commune de Centre Morbihan Communauté.

Informations diverses



